ACTION 9 : PLACE VERTE

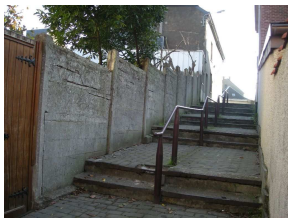

1.1. CONTEXTE

1.1.1. Localisation

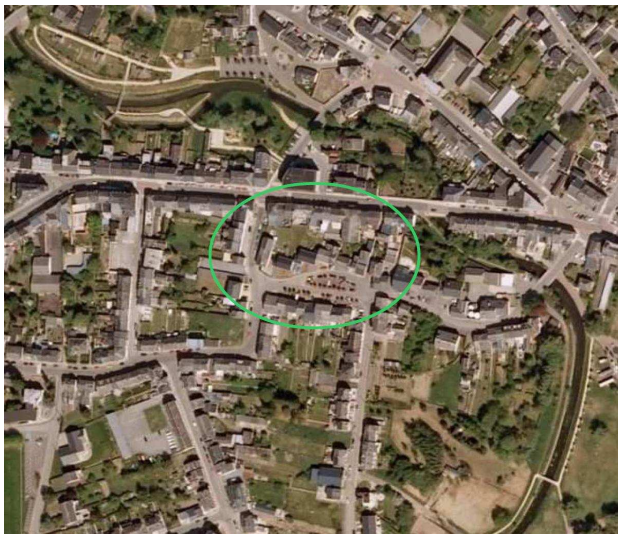
Source Microsoft 2011

Cœur du village historique, la place Verte, de forme ovoïde, se situe entre les rues des Artisans et Floréal. La rue des Artisans et la ruelle de la Poste rejoignent la Grand-rue au nord.

A l'est, la rue A. Claude permet de rejoindre la Grand-rue après la traversée de la Messancy.

Au sud, la rue des Artisans rejoint la rue Haute qui donne accès à l'Hôtel de Ville, à la poste et à la rue de la Jonction.

1.1.2. Contexte historique

La place Verte se situe à l'emplacement d'une chapelle primitive et de son cimetière (disparus). Suite aux débuts de l'industrialisation (1664), le village d'Athus s'est rapidement développé vers le nord (quartier Pesch...).

Elle a accueilli le marché hebdomadaire avant son déménagement vers le Brüll.

Sa forme n'a que très peu évolué dans le temps. C'est à cet endroit que l'on retrouve les plus vieilles maisons d'Athus (fin du XVIII ème siècle).

Sources : Le Grand Aubange

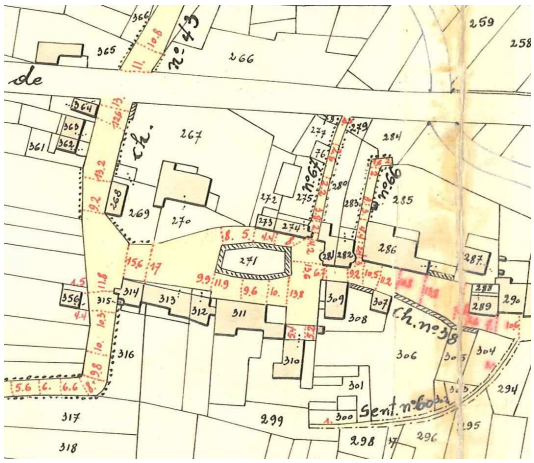

Extrait de l'Atlas des communications vicinales, 1847

1.1.3. Statut juridique

Plan de secteur

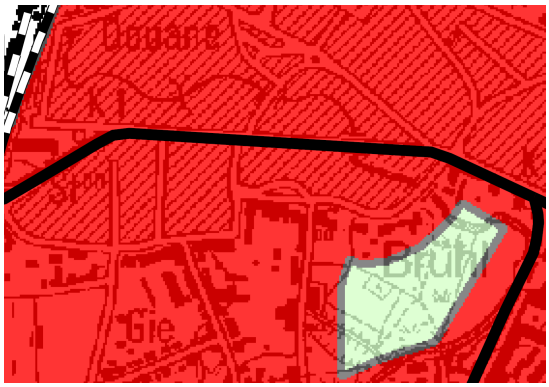

Extraits du Plan de secteur (AR 27/03/1979)

L'ensemble du périmètre de cette action s'inscrit en zone d'habitat au plan de secteur.

PCA

Ce périmètre n'est pas inscrit dans un PCA.

RCU[1]

2 zones concernent le périmètre de l'action, en tout ou en partie :

III2	Sous-aire d'ancienne rue rurale, noyau historique dans l'habitat urbain
III8	Sous-aire de rue commerçante

SSC[2]

Le SSC est en cours de révision, il intégrera les réflexions menées dans le cadre de la RU.

1 action concerne le périmètre, en tout ou en partie :

At. 7	Aménagement des espaces-rues des sites d'habitat rural originel d'Athus

Statut des voiries

Les voiries de ce périmètre sont communales.

Statut des propriétés

Espace public et " usoirs " (privés).

[1] RCU 1991
[2] SSC 1991

Références cadastrales

Espace public

" Usoirs " propriétés privées : 2273 H – 2273 G – 2274 P – 2274 N – 2274 M – 2274 K – 2269 R2 – 2269 K2 – 2266 F – 1561 L – 1561 F – 1561 G – 1561 H – 1561 K – 1559 P – 1559 N – 1547 K – 1547 H – 1532 B2 – 1532 C2

1.1.4. Contexte urbanistique

Le bâti

Le bâti périphérique à la place est continu et peu homogène (plusieurs époques se côtoient). La fonction résidentielle domine. Les gabarits sont variables, mais le nombre de niveaux est généralement de R+1+T. On peut dire que cette caractéristique donne une certaine atmosphère à l'endroit, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs à Athus.

Au nord de la place, l'implantation du bâti, en recul d'alignement, libère des " usoirs " parfois entourés de murets.

Au sein de ce périmètre, plusieurs bâtiments sont repris à l'inventaire du patrimoine (sans pour autant être classés) :

- aux n° 4 et 6 de la place : un volume crépi du début du XIXe s. composé de deux logis, chacun d'une travée sur deux niveaux de baies,
- à l'est de la place, rue Floréal n° 2 et 4 : un volume crépi du XIXe s. constitué d'un logis de deux travées sur deux niveaux et d'un second logis provenant vraisemblablement de la transformation de communs,
- rue des Artisans n° 1 et 3, à l'angle avec la Grand-rue : deux modestes logis crépis du XIXe s.
- hors périmètre, Grand-rue n° 35 (à l'angle avec la rue des Artisans) : l'ancienne boucherie Picard.

Ce bâti, même s'il n'a de manière absolue, pas de qualité particulière, mérite d'être, dans le contexte athusien, conservé et rénové.

On notera, à l'angle de la rue Floréal, l'ancienne poste (d'où le nom : ruelle de la poste).

Les espaces publics et aménagements paysagers

La place, de forme oblongue de +/- 100 x 35m, est en pente douce d'est en ouest. La voirie est asphaltée et la circulation -locale- est à double sens.

Son centre est matérialisé par un terre-plein planté de basses tiges en alignement sur sa périphérie et occupé par du parking. Le socle d'un ancien kiosque, couvrant une cabine électrique, est toujours présent à l'est. Cette cabine ne devrait pas bouger …

Le nord de la place présente un trottoir et des zones de recul (anciens " usoirs ") de différentes largeurs avec des dénivelés irréguliers. L'ensemble est sans aucune unité d'aménagement et en mauvais état global.

Au sud, un large trottoir, asphalté et planté d'arbres en alignement, suit le tracé régulier et

rectiligne du bâti. Une cabine téléphonique est en retrait à l'angle avec la rue Floréal.

A l'est, la rue A. Claude débouche dans l'axe de la place. Latéralement, la ruelle de la Poste, en escaliers avec main courante centrale, rejoint la Grand-rue en contre-bas.

A l'ouest la rue des Artisans longe la place pour rejoindre en pente, également, la Grand-rue au niveau de la rue du Centre. De la rue des Artisans (point haut de la place) une vue se dégage vers le massif forestier (Joli bois).

Globalement, le stationnement n'est pas organisé (en voirie, terre-plein, usoirs, trottoirs, ...). L'éclairage est de type routier sur mâts et peu de mobilier urbain présent (poubelles orange sur poteau).

Bref, un espace potentiellement riche et accueillant, actuellement pauvre et peu accueillant.

1.2. ÉVOLUTION DE LA SITUATION PAR RAPPORT À LA PHASE INVENTAIRE

On relèvera un projet (2009, avorté) de développement d'un complexe commercial et résidentiel entre la place Verte et la Grand-rue (ancien Ciné Midway transformé en discothèque). Ce projet prévoyait la démolition de plusieurs des bâtiments anciens, ce qui aurait fait perdre à l'endroit une partie de ses spécificités.

Parallèlement à ce dossier, une opération de revitalisation urbaine devait assurer l'aménagement de la place.

Le présent projet reprend les principaux axes d'aménagement mis en place à l'occasion de l'étude de ce dossier.

1.3. JUSTIFICATION ACTUELLE DU PROJET

1.3.1. Justification du projet (selon les travaux de la CRQ validés par le Collège et le Conseil, à ce jour)

Ce projet est à mettre en relation étroite avec le projet 5 " HL-Centre ". L'aménagement de cette place se justifie par :

- sa position stratégique (cœur historique, avec le quartier Pesch)
- la nécessité d'améliorer le cadre de vie en retrouvant une vraie place sécurisée
- la volonté de multiplier le réseau de cheminements lents

L'ensemble de ces éléments rejoint les enjeux et stratégies d'aménagement rappelés ci-après.

1.3.2. Rappel des enjeux et stratégies d'aménagement rencontrés

Cette action rencontre plusieurs enjeux mis en évidence à l'échelle d'Athus :

Enjeux spécifiques, **porteurs d'urbanité : " reconstruction de la ville sur la ville "**

Il s'agit de veiller à la définition d'une nouvelle centralité par :

- la réorganisation de la mobilité urbaine : politique et organisation des déplacements (au sein de la ville, entre ses quartiers, vers l'extérieur de la ville), stationnement et parkings urbains, partage de l'espace public, liaisons internes
- la mise en place effective de la « ville à vivre » et d'une gestion du cadre de vie : espaces publics, espaces verts, art dans la ville, espaces de jeux, de détente, parcs publics
    - rôle social : loisirs, détente, jeu, promenade
    - fonction structurante : espaces de liaison entre le centre-ville et sa périphérie
    - image

Stratégies d'aménagement

- Développer une <u>nouvelle centralité urbaine</u>. L'espace public devra aussi y avoir un traitement spécifique.

Remarque : telle que proposée, cette centralité sera définie à l'intérieur d'un espace cerné d'équipements publics majeurs : l'Hôtel de Ville, la poste, l'église et le cimetière, la gare, les écoles. Il comprend les places Verte, Pesch, le parc animalier, la Messancy, la bibliothèque, le Centre culturel, …

- Développer, au départ de la coulée verte-bleu et partiellement sur des emprises de chemins déjà existantes, un <u>réseau de voies lentes</u> continu qui permet les liaisons entre les quartiers et le centre et entre les quartiers eux-mêmes (en ce compris les pôles d'activités hors périmètre de Rénovation urbaine).
- Accompagner tous les projets d'investissements privés par une requalification urbaine des <u>espaces publics</u> environnants axée sur la qualité, le confort et le bien-être urbains
- Mettre l'<u>art dans la ville</u> (parcours artistique centré sur le travail du métal, architecture durable déclinant la souplesse structurelle du métal). Cette stratégie peut participer au repositionnement complet de la ville, en travaillant sur la culture, l'histoire de la cité et un matériau emblématique de celle-ci.

1.4. OBJECTIFS DU PROJET

Cette opération rejoint l'objectif développé dans la fiche-projet n°5 et qui est <u>d'affirmer le cœur historique comme nouveau centre, en</u> :

- assurant une cohérence dans les aménagements des espaces publics (voir fiche-projet n°5),
- privilégiant la continuité des cheminements piétons.

1.5. DESCRIPTION DU PROGRAMME À METTRE EN ŒUVRE

1.5.1. Descriptif du programme

Cette opération axée sur l'aménagement de l'espace public se décline comme suit :

- marquer les entrées de la place par des plateaux annonçant son nouveau statut de type espace partagé,
- privilégier la circulation double sens au sud de la place
- libérer le nord de la place de toute circulation, réservée uniquement aux riverains (desserte),
- organiser les aires de stationnement,
- réaffecter le socle du kiosque (cabine électrique),
- intégrer les plantations existantes dans l'aménagement, pose de mobilier (bancs, poubelles, ...) et d'éclairage public adapté,
- restaurer la ruelle de la Poste,
- aménager la voirie et les trottoirs de la rue des Artisans.

1.5.2. Planning

Concernant le calendrier estimatif de ce projet dans le cadre de la rénovation urbaine, voir le tableau au chapitre "Plan financier et calendrier" du document "Schéma directeur". Le calendrier définitif du projet en lui-même sera précisé dès connaissance de l'engagement de cofinancement communal.

1.5.3. Sources de financements et subsides

Combinaison de :

- Rénovation Urbaine
- Revitalisation
- Espaces verts
- Programme triennal
- EPURE

1.6. EXTRAIT DU SCHÉMA

Voir annexe.